

Communion aux divorcés remariés ?

Par le Pape François Ier

Le Pape François n'a pas aimé que beaucoup aient dit, y compris dans l'Église : « Le Synode est fait pour donner la communion aux divorcés remariés, comme si tout se réduisait à une casuistique ». Il l'a confié aux journalistes dans l'avion qui le ramenait à Rome, après son voyage en Terre Sainte.

Faire briller le plan lumineux de Dieu sur le mariage et la famille

Comme il l'a déjà dit, notamment dans son introduction au consistoire sur la famille de février dernier, le synode n'est pas fait d'abord pour traiter les questions épineuses, mais pour approfondir le plan de Dieu sur la famille, à l'heure où cette dernière est malmenée. Dans l'avion, le Pape est revenu sur cette « crise mondiale » que connaît la famille aujourd'hui : « Les jeunes ne veulent plus se marier ou [alors] ils vivent ensemble ». D'où l'urgence de faire briller ce plan de Dieu « lumineux ». À cet égard, l'Église possède un trésor à peine effleuré : l'œuvre sans précédent de saint Jean Paul II, consacré Pape de la famille le jour de sa canonisation et nommé (avec saint Jean XXIII) patron des prochains synodes.

Le soutien au Cardinal Kasper

Dans l'avion, le Pape est revenu sur le discours d'ouverture du consistoire du cardinal Kasper, discours très controversé, au sein même du Sacré Collège. On a voulu n'en retenir que le cinquième et dernier chapitre, qui aborde (entre autres) la question des divorcés remariés ; mais les quatre premiers portent sur « les belles choses de la famille et leur fondement théologique », a fait remarquer François. Par là, il montre qu'il soutient ce cardinal, très critiqué dans la mission qu'il lui a confiée. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, c'est aussi un signal clair adressé à ceux qui le critiquent (même si le Pape ne dit nulle part qu'il approuve ses positions. Il a seulement dit qu'il souhaitait un débat dans l'Église).

Etudier au cas par cas

Pour le Pape, c'est à la lumière de l'approfondissement du projet de Dieu qu'il faut envisager les sujets sensibles, dont celui de l'accès à la communion eucharistique pour les personnes divorcées qui vivent une seconde union. Quand il dit qu'il ne faut pas « réduire cette question à une casuistique », il signifie qu'il ne faut pas l'envisager sous l'angle du « permis - pas permis » et l'enfermer dans cette question : « Est-ce qu'on peut donner ou non la communion aux divorcés remariés ? ». Dans ce domaine, il y a autant de situations que de personnes et toutes les situations ne se valent pas. Aussi, a-t-il affirmé aux journalistes : « On doit étudier au cas par cas ». Est-ce que cela veut dire que dans certains cas, la communion deviendrait possible ? Pour le moment, le Pape n'a rien dit qui aille dans ce sens.

La question des nullités de mariage

Sur le plan des pistes à creuser et des solutions à proposer, François entend marcher sur les pas du Pape émérite et le dit clairement : « Je reviens toujours à quelque chose que Benoît XVI a déjà dit trois fois : il faut étudier les procédures de nullité de mariage ». Les prochains synodes devraient donc apporter des changements dans ce domaine. Le Pape, qui a dit que la moitié des mariages ne sont pas valides, ajoute qu'il faut bien « étudier la foi de la personne qui se marie ». Cela est vrai en cas d'échec, pour une éventuelle annulation. C'est encore plus vrai au moment où les personnes envisagent de se marier à l'Église. D'où l'importance de la préparation au mariage et du discernement.

Les divorcés remariés ne sont pas excommuniés

Toujours à la suite de Benoît XVI, François a rappelé cette vérité, pas claire pour tout le monde : les divorcés remariés ne sont pas excommuniés : s'ils ne peuvent pas communier sacramentellement au Corps et au Sang du Christ, ils ne sont pas exclus de la communauté chrétienne, ni de l'amour du Christ et de l'Église (cf. [discours](#) de Benoît XVI au clergé d'Aoste ou [sacramentum caritatis](#), n° 29). Or, a ajouté François, ils sont souvent considérés comme des excommuniés. En rappelant cette réalité, le Pape des "périphéries" invite à un changement de regard sur les personnes. C'est sûrement par là qu'il faudrait commencer.